



ATIMMO

Rue Vanderkindere 502
1180 Bruxelles
Tél. : 02 331 55 10
Fax : 02 378 41 31
N° I.P.I. : 500508

Numéro assurance : 730.151.308

Bruxelles, le 24 octobre 2022

ACP AZURIDE - PAV 2 (N. Entr. : 838 743 261)
Rue du Steenvelt, 26
1180 Bruxelles
Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 24 Octobre 2022

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	8	sur 25	32.00 %	338.00
Copropriétaires représentés	7	sur 25	28.00 %	282.00
Copropriétaires absents	10	sur 25	40.00 %	380.00
Totaux	25	sur 25	100.00 %	1000.000
AG valide en participants		15	60.00 %	
AG valide en quotités		620.00	62.00 %	

Le 24 Octobre 2022 à 18 : 30, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le double quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

2. Nomination du Président et du secrétaire de l'assemblée

Madame [REDACTED] est désignée comme président de l'assemblée générale. Monsieur PATTI, représentant ATIMMO, assure le secrétariat de la séance.

3. Rapport du conseil de copropriété :

Madame [REDACTED] lit son rapport. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal.

4. Espaces verts : information

Lors de l'assemblée générale de la Zone Vertes - Espaces Verts qui s'est tenue le 17 octobre 2022, Monsieur Vandeputte (gérant de la société Garden Design) a été invité à y participer. la collaboration avec la société de jardinage "Garden Design" a été reconduite pour une durée de 1 an aux conditions de 2.200 € HTVA/mois comprenant un renforcement des équipes aux périodes les plus chargées.

Le gérant reste la société ATIMMO SPRL et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire. Les membres du conseil se compose de Mesdames Docq (pav 2) et Remy (pav 6).

Dossier permis d'environnement : Madame Bocard ne s'est pas présenté à la réunion. les présidents des différents pavillons ont demandé que chaque pavillon mette en demeure Madame [REDACTED] pour obtenir une situation du dossier. Sans réponses de sa part, il est demandé que les pavillons actionnent leur protection juridique contre elle.

Dossier service urbanisme d'Uccle : Madame [REDACTED] ne s'est pas présenté à la réunion. les présidents des différents pavillons ont demandé que chaque pavillon mette en demeure Madame [REDACTED] pour obtenir une situation du dossier. Sans réponses de sa part, il est demandé que les pavillons actionnent leur protection juridique contre elle.

Les comptes pour l'exercice 2021 - 2022 ont été approuvés.

Il a été décidé de faire vider et nettoyer le bassin d'orage au rond point.

Toutes les autres décisions sont retranscrites dans le procès-verbal qui est à la disposition de tout copropriétaire qui en fait la demande.

5. Rapport du commissaire aux comptes.

Madame [REDACTED] fait lecture de son rapport sur les comptes (voir annexe)

6. Approbation des comptes du 01/07/2021 au 30/06/2022 (vote 1)

Les comptes du 01/07/2021 au 31/06/2022 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation des comptes du 01/07/2021 au 30/06/2022 (vote 1)	Oui	595.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	595.00	-	
	Abstention / Absents	405.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			


7. Approbation du bilan au 30/06/2022 (vote 2)

Le bilan arrêté au 30/06/2022 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du bilan au 30/06/2022 (vote 2)	Oui	595.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	595.00	-	
	Abstention / Absents	405.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			


8. Décharge au syndic ATIMMO (vote 3)

L'assemblée donne décharge à l'unanimité au syndic ATIMMO pour sa mission.

Décharge au syndic ATIMMO (vote 3)	Oui	620.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTIONS	-			


9. Décharge au conseil de copropriété (vote 4)

L'assemblée donne décharge à l'unanimité au conseil de copropriété .

Décharge au conseil de copropriété (vote 4)	Oui	620.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTIONS	-			

10. Décharge au commissaire aux comptes (vote 5)

L'assemblée donne décharge à l'unanimité au commissaire aux comptes.

Décharge au commissaire aux comptes (vote 5)	Oui	620.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTIONS	-			

11. Nomination du syndic et approbation des prestations complémentaires (vote 6)

Le syndic ATIMMO représente sa candidature. Le mandat de la SPRL ATIMMO, représentée par M. PATTI, est accepté à l'unanimité jusqu'au 23 janvier 2024.

Les prestations complémentaires sont approuvées par l'assemblée.

Nomination du syndic et approbation des prestations complémentaires (vote 6)	Oui	620.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

12. Nomination du conseil de copropriété : président avec mandat de représentation au parc (vote 7)

Madame [REDACTED] présente comme présidente avec mandat de représentation au parc, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Nomination du conseil de copropriété : président avec mandat de représentation au parc (vote 7)	Oui	620.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

13. Nomination du conseil de copropriété : assesseur (vote 8)

Madame [REDACTED] se présentent comme assesseur, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Nomination du conseil de copropriété : assesseur (vote 8)	Oui	620.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

14. Nomination du conseil de copropriété : assesseur (vote 9)

Sans objet.

15. Nomination du commissaire aux comptes (vote 10)

L'assemblée nomme [REDACTED] pour effectuer le contrôle annuel des comptes de la copropriété et ce travail sera indemnisé de 135 € indexé par exercice comptable.

Nomination du commissaire aux comptes (vote 10)	Oui	620.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

16. Rapport d'évaluation des contrats de fournitures :

Le syndic rappelle que tous les contrats de la résidence sont consultables par les copropriétaires dans ses bureaux moyennant la prise de rendez-vous préalable et que tout copropriétaire peut en recevoir une copie sur simple demande. L'assemblée générale prend acte des contrats existants et des informations relatives aux modalités de consultation.

17. Travaux : remplacement de l'éclairage des communs (vote 11)

Les trois devis obtenus sont présentés et expliqués à l'assemblée.

Il est proposé de retenir le devis de la société MMELEC n°2022-023 du 17.10.2022 pour un montant de 5.565 € TTC.

Travaux : remplacement de l'éclairage des communs (vote 11)	Oui	620.00	100.00 %	Majorité des 2/3 La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

18. Travaux : à envisager en 2023 (vote 12)

Sans objet.

19. Réadaptation éventuelle du fonds de roulement (vote 13)

Le fonds de roulement étant de 11 901.27 €, En fonction du nouveau budget, il serait utile de réadapter le fonds de roulement.

Réadaptation éventuelle du fonds de roulement (vote 13)	Oui	48.00	7.74 %	Majorité absolue La résolution est rejetée.
	Non	572.00	92.26 %	
	Voix exprimées	620.00	-	
	Abstention / Absents	380.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

20. Présentation du budget annuel des dépenses courantes et des travaux (planification à 5 ans). Fixation des dépenses courantes (vote 14)

Il est proposé d'appeler un budget de 70.000 € pour les dépenses courantes de l'exercice 2022 - 2023 en 4 appels dont 2 appels de 17.000 € ont déjà été appelés et 2 de 18.000 € seront appelés.

Présentation du budget annuel des dépenses courantes et des travaux (planification à 5 ans). Fixation des dépenses courantes (vote 14)	Oui	554.00	93.11 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	41.00	6.89 %	
	Voix exprimées	595.00	-	
	Abstention / Absents	405.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

21. Fixation des appels de fonds de réserve (vote 15)

Il est proposé d'appeler 6.000 € pour l'exercice 2022 - 2023 en 4 X 1.500 € à partir du 01.01.2023.

La décision est approuvée.

Fixation des appels de fonds de réserve (vote 15)	Oui	595.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	595.00	-	
	Abstention / Absents	405.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

22. Financement des travaux décidés

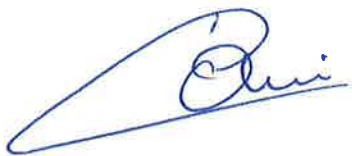
Les travaux décidés seront financés par le fonds de réserve.

23. Lecture du procès-verbal des décisions et signature de celui-ci

L'ordre du jour étant épuisé, la lecture du présent procès-verbal ayant été réalisée en cours de séance, le syndic invite les copropriétaires encore présents ou leurs mandataires à le signer.

Tout copropriétaire peut demander au juge d'annuler ou de réformer une décision irrégulière, frauduleuse ou abusive de l'assemblée générale si elle lui cause un préjudice personnel. Cette action doit être intentée dans un délai de quatre mois, à compter de la date à laquelle l'assemblée générale a eu lieu.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20 h 00



Pour l'ACP AZURIDE

SPRL Atimmo

Michel Patti

Annexes :

- Note Mme DOCQ
- Rapport de Mme LEROY



Mesdames, Messieurs,

Lors de la dernière A.G. du 22 octobre 2021, vous m'avez confié le mandat de Commissaire aux comptes pour l'ACP AZURIDE du Domaine Steenvelt.

En ce qui concerne le décompte des charges de l'exercice 2021/2022 qui porte sur la période du 01/07/2021 au 30/06/2022, j'ai procédé à la vérification des factures, à leur imputation comptable ainsi que leur rapprochement entre les comptes bancaires et le solde du journal financier.

Le total des **frais** s'élève à 62 734.15 € hors frais privés.

Les principales différences importantes entre le budget et les comptes concernent :

- La réparation des installations de chauffage pour 2 139.45€ (remplacement vanne à 4 voies)
- L'augmentation du prix du gaz
- Vivaqua n'ayant pas envoyé de décompte annuel, une estimation a permis de calculer momentanément nos consommations individuelles. Une régularisation se fera lors de notre décompte 2022/23
- Les comptes du 28 n'étant pas terminés, le remboursement du loyer de la conciergerie pour 2021/22 n'est pas repris dans votre décompte et est reporté dans le budget 2022/23.

Au passif du bilan, le *Fonds de réserve* général s'élève à 11 012.20 € en reprenant les appels de trois fois 2 500,00 € + 5 000 €.

Conformément à la décision de l'A.G.2021, 9 244.50 € pour les travaux d'ascenseur ont été payés par le Fonds

Les *fournisseurs impayés* s'élèvent à 5 355.61 € soit principalement :

- solde espace vert : - 773.48 €
- Ista 1 853.64 €
- Vivaqua 3 961.56 €

Concernant le **parc**, vous trouvez la clôture au 30 juin 2022 dans les tableaux ci-après :

PARC - Azurade

Répartition des charges communes et individuelles 2021/2022

Désignation	Total	Répart.	Total	Part Occup.
8102210 - ENTRETIEN INSTALLATION ÉLECTRIQUE	1 778.70	25 / 237.00	187.63	187.63
8103710 - ENTRETIEN ÉGOÛTS ET TUYAUTES	4 216.73	25 / 237.00	444.88	444.88
8108000 - ENTRETIEN JARDIN SELON CONTRAT	28 986.30	25 / 237.00	3 054.98	3 054.98
8108100 - ENTRETIEN JARDIN HORS CONTRAT	20 644.08	25 / 237.00	2 177.64	2 177.64
8111000 - RÉNOVATION	3 445.00	25 / 237.00	363.40	363.40
8121000 - ÉLECTRICITÉ COMMUNS	1 802.96	25 / 237.00	190.18	190.18
8130010 - HONORAIRES SYNDIC OCCUPANTS	3 583.82	25 / 237.00	377.98	377.98
8140010 - ASSURANCE RC	398.87	25 / 237.00	42.18	42.18
8147000 - FRANCHISE ET SOLDE SINISTRE	126.88	25 / 237.00	13.36	0.00
81801000 - TIMBRES ET FRAIS D'ADMINISTRATION	446.80	25 / 237.00	47.11	47.11
81811000 - FRAIS DE SALLE ET CONSOMMATIONS RÉUNIONS	381.50	25 / 237.00	37.08	37.08
8400100 - FRAIS DIVERS OCCUPANTS - ACHAT COMMUNS	1 681.50	25 / 237.00	167.88	167.88
8400200 - FRAIS DIVERS PROPRIÉTAIRES - ACHAT COMMUNS	5.18	25 / 237.00	0.55	0.00
8500000 - FRAIS DE BANQUE	821.44	25 / 237.00	83.81	83.81
8498000 - FRAIS PRIVATIFS				
	0.00		0.00	0.00
TOTAL	67 887.74		7 187.87	7 124.06

Fonds de réserve

Date	Désignation	Répartition	Montant total	Votre part
16200000 - FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL				
03/07/2021	APPEL DE FONDS DE RESERVE 1M 2021-2022	25/237	5 000.00	527.42
25/10/2021	APPEL DE FONDS DE RESERVE 2M 2021-2022	25/237	15 000.00	1 582.27
03/01/2022	APPEL DE FONDS DE RESERVE 3M 2021-2022	25/237	15 000.00	1 582.27
01/04/2022	APPEL DE FONDS DE RESERVE 4M 2021-2022	25/237	15 000.00	1 582.27
TOTAUX :		-	50 000.00	5 274.23

Détail des écritures en nos livres

Opération	Date d'opération	Débit (€)	Crédit (€)
Solde reporté	01/07/2021		215,4
Avances / Appels de fonds			
Provisions (P) (07/2021):	01/09/2021		1 740,6
100002005409	19/11/2021		2 056,9
Provisions (P) (01/2022):	01/03/2022		2 056,9
Provisions (P) (04/2022):	19/04/2022		2 056,9
Fonds de réserve			
APPEL DE FONDS DE RESERVE 1A 2021-2022	06/09/2021		527,4
APPEL DE FONDS DE RESERVE 2A 2021-2022	19/11/2021		1 582,2
APPEL DE FONDS DE RESERVE 3A 2021-2022	01/03/2022		1 582,2
APPEL DE FONDS DE RESERVE 4A 2021-2022	19/04/2022		1 582,2
Autres Mouvements			
DECOMPTE 2020-2021	19/10/2021	215,67	
Répartition charges exercice 2021-2022	30/06/2022	12 412,20	
Totaux :-		12 627,87	19 401,3
SOLDE (€) >			773,43

Vous ne devez rien payer. La copropriété vous est redevable d'un montant de 773,43 €.

Je peux affirmer que la comptabilité de la copropriété est correctement tenue et que les comptes au 30 juin 2022 reflètent la réalité des dépenses.

En conclusion, je vous propose d'approuver les comptes ainsi que le bilan et vous demande de me donner décharge pour le mandat de commissaire aux comptes.

Y. LEROY-SIMONART
Commissaire aux comptes

STEENVELT, 26 - COMPTES 20 21 ET BUDGET 21 22

RUBRIQUES	BUDGET 21 22	COMPTE 21 22	BUDGET 22 23
FRAIS COMMUNS PROPRIÉTAIRES			
Réparation ascenseur	200,00	919,86	200,00
Réparation installation électrique	200,00		200,00
Réparation installation de chauffage	300,00	2.139,45	300,00
Réparation installation traitement d'eau	500,00	420,29	500,00
Réparation égouts et tuyauteries			
Réparation serrurerie et portes			
Rénovation			
Honoraires avocats/huissiers/experts	500,00	125,00	500,00
Assurances	4.650,00	4.775,75	4.900,00
Franchise/solde de sinistre	500,00		500,00
Frais administratifs - timbres	400,00	257,20	400,00
Location salle de réunion	100,00	59,60	60,00
Réparations installations techniques			
Frais de banque	120,00	122,59	200,00
Loyer conciergerie	-1.000,00		-2.000,00
FRAIS COMMUNS OCCUPANTS			
Entretien protection incendie	380,00	380,93	400,00
Entretien ascenseur	2.000,00	1.546,40	1.700,00
Entretien installation électrique	500,00	223,85	500,00
Entretien installation de chauffage	1.100,00	1.046,10	1.100,00
Entretien installation traitement eau	1.300,00	943,90	1.000,00
Entretien égouts et tuyauteries	500,00	265,00	300,00
Entretien serrurerie et portes	200,00	234,26	200,00
Entretien des communs	9.000,00	9.043,33	9.200,00
Jardin : entretien et aménagement	8.000,00	7.137,97	8.500,00
Jardin :Fonds de réserve pour travaux	5.500,00	5.274,23	7.500,00
Electricité communs	2.000,00	1.958,11	2.200,00
Honoraires syndic	6.000,00	6.109,74	6.300,00
Petit matériel et frais divers occupants	700,00	552,47	700,00
CHAUFFAGE, EAU FROIDE ET CHAUDE			
Consommation eau	6.000,00	4.770,00	6.000,00
Gaz de chauffage	10.000,00	12.694,49	15.000,00
Frais de relevé des compteurs	3.000,00	1.733,63	3.000,00
TOTAUX	62.650,00	62.734,15	69.360,00
Frais privatifs		832,43	
	62.650,00	63.566,58	69.360,00
TOTAUX			
	0,00		
Budget ordinaire :	64.000,00		70.000,00
Appels anticipés : 2 x 17 000 + 2 X 18 000			
Fonds de réserve : 4 x 1 500 répartis sur 2 exercices			

26 - APPELS ANTICIPÉS

AU 30 JUIN 2022		REPORTS	juil-22 <i>J.O.S. 2022</i>	oct-22 <i>O-N-D 2022</i>	janv-23 <i>J-F-M 23</i>	avr-23 <i>A-M-J 2023</i>	TOTAUX avec report	juil-23 <i>J.O.S. 2023</i>
Ordinaire			17.000,00	17.000,00	18.000,00	18.000,00	70.000,00	
Fonds de roulement								
Travaux					1.500,00	1.500,00	14.012,20	1.500,00
Fonds de réserve								
			17.000,00	17.000,00	19.500,00	19.500,00	84.012,20	1.500,00

41/1000

697,00

ok

697,00

ok

799,50

799,50

61,50

oct-23
<i>O-N-D 2023</i>
1.500,00
1.500,00

61,50

STEENVELT, 26 -BUDGET PLANIFIÉ à 5 ANS

RUBRIQUES	BUDGET 22 23	BUDGET 23 24	BUDGET 24 25	BUDGET 25 26	BUDGET 26 27
FRAIS COMMUNS PROPRIÉTAIRES					
Réparation ascenseur	200,00	210,00	220,00	230	240
Réparation installation électrique	200,00	210,00	220,00	230	240
Réparation installation de chauffage	300,00	310,00	320,00	340	350
Réparation installation traitement d'eau	500,00	550,00	600,00	650	700
Réparation égouts et tuyauteries					
Réparation serrurerie et portes					
Rénovation					
Honoraires avocats/huissiers/experts	500,00	550,00	600,00	650	700
Assurances	4.900,00	5.100,00	5.300,00	5.500,00	5.700,00
Franchise/solde de sinistre	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Frais administratifs - timbres	400,00	420,00	440,00	460,00	480,00
Location salle de réunion	60,00	65,00	70,00	75,00	80,00
Réparations installations techniques					
Frais de banque	200,00	210,00	220,00	230,00	240,00
Loyer conciergerie	-2.000,00	-1.000,00	-1.000,00	-1.000,00	-1.000,00
FRAIS COMMUNS OCCUPANTS					
Entretien protection incendie	400,00	420,00	440,00	460,00	480,00
Entretien ascenseur	1.700,00	1.800,00	1.900,00	2.000,00	2.100,00
Entretien installation électrique	500,00	550,00	600,00	650	700
Entretien installation de chauffage	1.100,00	1.150,00	1.200,00	1.250,00	1.300,00
Entretien installation traitement eau	1.000,00	1.050,00	1.100,00	1.150,00	1.200,00
Entretien égouts et tuyauteries	300,00	315,00	330,00	345,00	360,00
Entretien serrurerie et portes	200,00	210,00	220,00	230,00	240,00
Entretien des communs	9.200,00	9.500,00	9.800,00	10.100,00	10.400,00
Jardin : entretien et aménagement	8.500,00	8.600,00	8.700,00	8.800,00	8.900,00

Jardin :Fonds de réserve pour travaux	7.500,00	7.600,00	7.700,00	7.800,00	7.900,00
Electricité communs	2.200,00	2.300,00	2.400,00	2.500,00	2.600,00
Honoraires syndic	6.300,00	6.450,00	6.600,00	6.750,00	6.900,00
Petit matériel et frais divers occupants	700,00	710,00	720,00	730,00	740,00
CHAUFFAGE, EAU FROIDE ET CHAUDE					
Consommation eau	6.000,00	6.200,00	6.400,00	6.600,00	6.800,00
Gaz de chauffage	15.000,00	16.000,00	17.000,00	18.000,00	19.000,00
Frais de relevé des compteurs	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
frais privatifs					
TOTAUX	69.360,00	72.980,00	75.600,00	78.230,00	80.850,00
	70.000,00	74.000,00	76.000,00	79.000,00	81.000,00

Lundi, 24 octobre 2022

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale et vous remercie de votre présence.

En ce qui concerne les contrôles et entretiens annuels, ceux-ci ont été effectués.

- Vérification des extincteurs par ANSUL
- Contrôle de l'ascenseur par SGS
- Entretien de l'ascenseur par KONE
- Entretien de la chaufferie par TEM
- Entretien de l'adoucisseur et de la pompe par AQUA-THERMIC
- Curage de nos décharges par CURNET

Les travaux concernant l'ascenseur ont été exécutés à savoir renouvellement du treuil ainsi que du câblage.

En ce qui concerne la mise en peinture des portes communes et la remise en état des loquets aux parois des terrasses ces travaux n'ont pas été faits durant cet exercice mais cela est chose faite à ce jour.

POUR RAPPEL – En ce qui concerne les appartements se trouvant du côté droit du bâtiment et dont les vannes sont dans les trappes des appartements côté arrière, n'oubliez pas de vérifier le bon fonctionnement de celles-ci deux fois par an.

En ce qui concerne le document contrat de fourniture, il faut lire Adoucisseur Maintenance AQUA-Thermic.
En ce qui concerne les Assurances EUROMEX assurance

protection juridique et AXA responsabilité civile.

Pour terminer je regrette le manque de respect de certains occupants et ce concernant le tri des déchets et la fermeture des deux portes donnant accès au SAS poubelles ce qui éviterait les mauvaises odeurs de ce répandre dans les communs. Je compte sur vous pour éviter ce genre de désagrément.

Merci de votre attention.

